

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois 12 f.
Six mois 23
Un an 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GERANT : J. REBOUX

Le Nord de la France :
Trois mois 14 fr
Six mois 27
Un an 51

ANNONCES : 15 centimes la ligne
RECLAMES : 25 centimes
On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée.
A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX 3 JANVIER 1872

Élections du 7 Janvier

COMITÉ NATIONAL

DE
L'UNION CONSERVATRICE

CANDIDATS

M. A. BERGEROT, membre
du Conseil général, maire
d'Esquelbecq.

M. ALFRED DUPONT,
avocat, président de la So-
ciété d'Agriculture de Douai.

A Messieurs les Électeurs du
département du Nord.

ELECTEURS,

En acceptant la candidature, je ne veux qu'une chose, me mettre au service d'une grande cause, celle de la patrie et de la société menacée.

Le parti radical dit qu'il est, aujourd'hui, le parti conservateur. Il ne pourra tromper personne, car nous avons sous les yeux les ruines qu'il vient de faire.

Non, le véritable parti conservateur, auquel j'appartiens, est celui qui a préservé d'un bouleversement général la France, déjà si cruellement éprouvée par une guerre désastreuse pour nos finances et pour nos jeunes soldats laissés sans armes, sans habits et sans munitions.

C'est lui qui a refusé de faire rentrer l'Assemblée dans Paris, pour ne pas l'exposer de nouveau au joug violent et honteux d'une émeute.

C'est lui qui veut le progrès, mais qui repousse des utopies aussi dangereuses au point de vue moral et religieux que pour nos intérêts matériels.

C'est lui qui donne son concours efficace aux efforts du gouvernement de M. Thiers pour favoriser la reprise du travail dans nos manufactures et dans nos campagnes, en raffermissant la tranquillité publique et en assurant l'ordre et la vraie liberté.

C'est lui qui donnera à la France le temps de se recueillir et de se prononcer avec réflexion sur le gouvernement régulier et stable sous lequel elle veut vivre.

Si vous me faites l'honneur de me nommer votre représentant, je suis fermement résolu à prendre place parmi les membres de cette majorité qui a fait preuve d'un patriotisme si éclairé et à me dévouer, avec elle, à la défense des grands intérêts de la France et de la société.

A. BERGEROT,
Membre du Conseil général,
Maire d'Esquelbecq.

ELECTEURS,

Au mois de juin dernier, j'ai eu l'honneur de vous adresser ma profession de foi.

Elle était et est restée l'expression sincère et sans arrière-pensée de mes sentiments et de mes principes.

Je la reproduis donc aujourd'hui, sans y rien changer que le titre, modifié depuis lors par l'Assemblée nationale, de l'illustre homme d'Etat, qui préside aux destinées de la France :

« En acceptant, après de longues hésitations, une candidature à l'Assemblée nationale, je sacrifie mes goûts, mes intérêts, mes affections.

« C'est vous dire que je considère votre mandat moins encore comme un honneur, si grand soit-il, que comme un devoir.

« Ce devoir, voici dans quelles conditions je m'efforcerais de le remplir.

« Trent-huit ans d'exercice de la profession d'avocat au chef-lieu judiciaire de l'un des départements les plus riches et les plus productifs de France,

« m'ont mis en rapports fréquents avec des hommes considérables dans le Commerce, dans l'Industrie, dans l'Agriculture ; à leur contact, je me suis initié aux intérêts si variés, si multiples de notre beau pays.

« L'un des membres fondateurs de la Société des Agriculteurs de France, « Président de la Société d'Agriculture, « Sciences et Arts de Douai, je suis fier de compter, parmi nos premiers agronomes, mes maîtres et mes meilleurs amis.

« Président du Conseil d'administration de la Compagnie des mines de Courrières, je ne suis pas étranger, non plus, à l'une des branches de notre production.

« Quant à mes principes, mes amis les connaissent et les peuvent garantir, ils se résument d'ailleurs en deux mots :

« La France est abattue, sanglante, ruinée, par l'étranger, et, ce qui est mille fois plus douloureux encore, par la main criminelle de ses propres enfants.

« Il faut lui laisser le temps de se re-faire, réorganiser, sous la direction habile, prudente et ferme, du Président de la République, nos finances et notre armée, rétablir l'équilibre, violemment et profondément rompu dans les choses et dans les esprits.

« Cela fait, mais, alors seulement, s'occuper de rechercher et de consacrer la forme définitive du Gouvernement sous lequel elle voudra vivre, en consultant avec soin et loyauté ses traditions, ses sentiments, ses intérêts.

« Ami incorrigible de la liberté, je ne la comprends et ne l'ai jamais comprise sans l'ordre, ni l'ordre dans une société sans Dieu ! Les sanglantes saturnales qui viennent de souiller Paris ont fait, à cet égard, la plus grande et la plus effrayante lumière.

« Si ces idées sont les vôtres, vous pouvez être certain que j'y resterai fidèle et que, si vous m'honorez de vos suffrages, je les défendrai, dans la mesure de mes forces, contre les impati-

En parfaite communion d'idées sur presque tous les points, avec mon vieil et si regretté concitoyen et ami, Monsieur Lambrecht, croyez que si je n'apporte aucun entrainement dans la recherche du mandat de député, je mettrai comme lui mon honneur à le remplir avec courage, loyauté et dévouement.

ALFRED DUPONT
Douai, 30 décembre 1871.

« Nous sommes des honnêtes gens » qui, si vous les élisez, tiendront leurs promesses, avec toute la loyauté dont ils sont capables.

Ainsi parlent MM. Deregnacourt et Soins. Laissons de côté M. Soins que nous ne connaissons pas. Arrêtons-nous à M. Deregnacourt.

La vie publique de M. Deregnacourt nous appartient. L'intérêt général nous commande d'en parler, et nous le ferons sans exagération, mais aussi sans faiblesse.

« Nous sommes des honnêtes gens » vous écririez-vous. Avec plus de modestie et de réserve, on ne dit pas cela ; on fait mieux : on le prouve par tous les actes de sa vie publique, puis on attend, la conscience tranquille, le témoignage de ses concitoyens.

Quoi qu'il en soit, l'affirmation est lancée par vous. Voyons ce qu'elle vaut, et parcourons votre carrière.

Assez inconnu, avant la mémorable date du 4 septembre, qui a révélé à la France tant et de si grands hommes nouveaux, M. Deregnacourt n'avait été mis en relief que par les divers échecs qu'il avait subis dans les luttes électorales.

Avec d'autres amis, il avait à gémir de l'incapacité des électeurs, et il trouva plus commode et plus sûr d'entrer aux affaires par la porte toute grande ouverte des commissions municipales.

Pour un aspirant au titre de législateur, c'était faire bon marché de la loi et fouler aux pieds ce suffrage universel qu'il estime tant aujourd'hui. Mais qu'importe, il était soutenu par la droiture de ses intentions.

Tel fut son début.

Confondu pendant six mois au milieu des membres de la commission municipale, une action d'éclat le révèle tout à coup.

Le 7 février, tout indigné des procédés de M. Paul Bert, qui révoquait M. Descat, maire de Roubaix, pour un acte de glorieuse indépendance, M. Deregnacourt jure, avec tous ses collègues, qu'il faut le maintenir, et avec plusieurs d'entr'eux, il accepte cette mission.

Sans perdre un instant, il part à Lille, porte la parole devant ce préfet de passage, qui abaissait ou élevait au gré de ses caprices, et puis, subitement, sous le charme de son argumentation, dans cette même entrevue, M. Deregnacourt passe à l'ennemi.

Vous avez quitté Roubaix, M. Deregnacourt, avec l'engagement d'honneur de tout faire pour conserver à notre ville un administrateur courageux et vous ne sortez du cabinet du Préfet que revêtu

noncé résolument en faveur de la seule vraie autorité, et c'est des mains du représentant de Gambetta qui l'a brisée, que vous recueillez sa succession. Vous aurez beau, pour échapper à ces reproches, invoquer votre dévouement aux intérêts de la ville. Nous connaissons cette déplorable excuse. On doit servir la ville autrement qu'en se rendant l'instrument, sinon le complice, des actes d'un pouvoir révolutionnaire.

C'est dans ces conditions que vous reparaissiez au milieu de la commission municipale, pour lui rendre compte de votre mission. Aussi, au lendemain de cette démarche, M. Martel-Desespierre, qui vous avait accompagné à Lille, donne-t-il sa démission, et c'est la main de votre ami qui vous inflige justement ce blâme public.

La main sur la conscience, qu'avez-vous fait du mandat que vous aviez alors accepté. Est-ce ainsi que vous entendez l'honneur, l'honnêteté publique ? Et le mandat que vous sollicitez aujourd'hui, doit-il de nouveau servir à votre ambition, ou aux intérêts des électeurs ?

Votre fortune politique est assise sur un acte coupable ; elle est marquée d'une tâche originelle.

Pour occuper en paix le pouvoir, il fallait écarter des affaires municipales les importuns, les trouble-fêtes, tous les hommes, quelque recommandables qu'ils fussent, qui n'accepteraient pas votre programme. Vous n'y avez pas manqué.

En parlant de ceux qui, devant vos triomphes populaires, gardaient leur dignité et leur indépendance, vous avez écrit et affiché partout :

« Nous avons cru un instant à leur bonne foi, nous sommes revenus de notre erreur !... Ils ne veulent pas de l'ordre, ils ne veulent pas de la liberté etc... Signé : J. Deregnacourt etc... »

Quoi ! vous avez dans vos journaux, et sur les murs d'une ville de 70,000 âmes, accusé de mauvaise foi toute une classe d'hommes dont l'honnêteté n'a jamais été contestée que par vous et que le bon sens de notre population a envoyés siéger à côté de vous, et pas moins honorablement que vous, et vous osez dire aujourd'hui la face du département :

« Nous sommes des honnêtes gens. » Les mots ont-ils donc changé de sens ? A quel public vous adressez-vous donc pour tenir un pareil langage. Gardez précieusement vos électeurs dociles, mais n'espérez pas faire de prosélytes avec de pareils moyens.

C'est trop, mais ce n'est pas tout. Administrateur, vous vous êtes rendu moins digne encore des suffrages que vous sollicitez.

Trois fois depuis deux mois, vous avez méconnu les obligations les plus sacrées contractées par la Ville, (1) des engagements inscrits dans les actes les plus indiscutables et les délibérations les plus nettes d'un conseil formé d'hommes de toute opinion et dont l'indépendance n'a jamais pu être mise en doute.

L'Assemblée nationale, se mettant au dessus de toute passion politique, et inspirée par le seul honneur français, a

respecté l'emprunt Laurier, contracté aux conditions que vous ne devez pas ignorer et vous auriez la prétention de siéger au milieu d'elle, vous qui, au risque de compromettre l'honneur et le crédit roubaixiens, n'avez pas craint de renier des engagements contractés par la ville, et à l'unanimité des voix de ses mandataires les plus impartiaux.

Vous avez violé la loi et le suffrage universel et vous aspirez à devenir législateur ?

Vous êtes entré dans la carrière politique, appuyé sur M. P. Bert et la révolution qu'il représentait et vous prétendez être le soutien du pouvoir confié par la France à M. Thiers.

Il faut que les voiles se déchirent et que la lumière se fasse. Après de pareils exploits, pouvez-vous vous écrier fièrement :

« Nous sommes des honnêtes gens ! » Nous avons respecté le mur de la vie privée ; nous nous sommes fait un devoir de ne pas le franchir. Mais nous avons les actes de votre vie publique. C'est là-dessus que les électeurs vous jugeront. Ils vous diront que le temps des paroles séduisantes est passé, qu'il sert peu de se rendre témoignage à soi-même et de crier sur les toits :

« Nous sommes des honnêtes gens ! » Il vous apprendront qu'il y avait mieux à faire : c'était de le prouver par des actes de la vie publique à l'abri de tout reproche.

ALFRED REBOUX.

BULLETIN QUOTIDIEN

Le Journal officiel n'a pas paru le 2 au matin, et les nouvelles de Versailles se bornent à donner la nomenclature des divers corps de l'état qui ont figuré dans la réception officielle de M. Thiers, à l'occasion de la solennité du jour de l'an. Aucun discours politique n'a été prononcé. Le président de la République et le président de l'Assemblée, accompagnés du bureau, se sont successivement visités sans échanger autre chose que les compliments de circonstance. Il en a été de même au moment de la réception du corps diplomatique et durant le défilé des corps constitués. Rien, absolument rien ne s'est produit au palais de la présidence, à Versailles, qui puisse fournir un thème à la moindre polémique. Puisse-nous voir les jours se succéder ainsi, au grand avantage de la tranquillité des esprits.

Deux seules particularités ont été remarquées, les princes de Joinville et d'Aumale ne se sont pas joints aux représentants qui sont venus présenter leurs hommages au président de la République ; le prince de Metternich et le comte d'Arnim n'ont pas figuré non plus dans les rangs du corps diplomatique. L'ambassadeur de l'empereur Guillaume n'a pas encore présenté au Pape ses lettres de rappel en qualité d'ambassadeur anciennement accrédité près le Saint-Siège, et le prince de Metternich, qui avait présenté les siennes, la veille du 1^{er} janvier, à M. Thiers, n'avait plus qualité pour représenter l'Autriche. Les deux absences ont donc été facilement